



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) (AMBES SECTEUR NORD)

***Établissements
DPA, AKZO NOBEL, COBOGAL***

***Communes d'Ambès, de Macau,
de Bayon sur Gironde, de Saint Seurin de
Bourg***

**(PIECE 5) – ESTIMATION DU COÛT DES MESURES
FONCIÈRES**

Version soumise aux POA
novembre 2017
Préfecture de la Gironde

Plan de Prévention des Risques Technologiques d'Ambès Nord Entreprises DPA, AKZO NOBEL et COBOGAL-

Version soumise aux POA

Les biens inscrits en secteur de mesures foncières sont les biens bâtis situés sur les parcelles suivantes :

- Secteur d'expropriation : parcelle BC25
- Secteurs de délaissement : parcelles AA18, BC20, BC22 et BC19.

France Domaine a réalisé au cours de la procédure d'élaboration du PPRT d'Ambès Nord deux évaluations :

- une évaluation sommaire en mars 2017 ;
- et une évaluation détaillée avec visite des biens en juillet 2017. Les montants estimés par France Domaine reportés dans le tableau suivant reprennent ces dernières estimations.

Les frais d'acte ont été forfaitairement estimés à 7 % de la valeur des biens.

Un coût de démolition forfaitaire de 20 0000 € par bien a été retenu pour les démolitions futures des biens.

Ces données sont indicatives et permettent de donner un ordre de grandeur du coût des mesures foncières dans leur globalité.

	Estimations France Domaine (juillet 2017)	Estimations frais d'acte (arrondi)	Estimations démolitions	TOTAL estimé TTC
Total relatif à l'ensemble des biens concernés	848 193 €	59 500 €	100 000 €	1 007 693 €